

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 4 avril 2019 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	ETABLISSEMENT : Centre Hospitalier de Polynésie française Service : Néonatalogie - Unité : Réanimation néo-natale
2	LIBELLE DU POSTE : Infirmier de puériculture
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 3
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : Budget du Centre hospitalier de la Polynésie française CHAP : 64 ARTICLE : 11 PARAGRAPHE : 21 CODE POSTE : 0593
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : PIRAE - TAAONE
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Les activités de l'infirmier de puériculture sont de nature préventive, curative et éducative. Il se préoccupe de la promotion, de la prévention et de la protection de la santé de l'enfant et de la famille. Il agit en conséquence auprès de l'enfant lui-même, de sa famille, des adultes qui en ont la charge. Sa formation garantit un niveau d'expertise dans les soins spécifiques à donner pendant l'enfance, de la naissance à l'adolescence.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES :
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Cadre de Santé
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Néant
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Gardes et astreintes obligatoires ; - Travail de nuit et le week-end par tableau de service. - Relations professionnelles directes avec : - Les services prestataires dans l'établissement pour assurer le fonctionnement des unités de soins ; - Les brancardiers et ambulanciers pour les transferts de patients ; - Le service de Protection infantile : liaison et suivi des enfants.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Assurer les soins de santé à donner pendant l'enfance ; - Évaluer l'état de l'enfant et des situations à risque pour sa santé, sa sécurité, son développement et son épanouissement ; - Identifier les besoins physiques, physiologiques et psychologiques de l'enfant aux différents âges de sa vie et de leurs modifications ; - Contribuer à promouvoir la santé de l'enfant par des actions de prévention, d'éducation et de recherche auprès des enfants et de leurs parents ; - Contribuer à l'élaboration et à la réalisation de projets d'action à visée éducative ; - Élaborer et réaliser des projets de soins dans une approche globale de la santé et adaptés aux circonstances de la survenue du problème à résoudre et aux besoins de l'enfant ; - Assurer le suivi de l'enfant dans son développement et son milieu de vie ; - Surveiller le régime alimentaire du nourrisson ; - Assurer la prévention et le dépistage précoce des inadaptations et des handicaps ; - Assurer les soins du nouveau-né en réanimation ; - Installer et surveiller le nouveau-né placé en incubateur et sous photothérapie ; - Participer aux formations spécifiques du service (staff, réunions de travail, mise en place de procédures et de protocoles).
14	ACTIVITES ANNEXES : - Être tuteur pour les stagiaires de l'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) ; - Former les nouveaux personnels ; - Réaliser des études, des travaux de recherche et assurer une veille professionnelle.

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Puéricultrice
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Diplôme d'État d'infirmier de puériculture

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	Analyser et évaluer sa pratique professionnelle		X	
	Adapter sa pratique professionnelle aux situations rencontrées, à l'évolution des connaissances et des techniques			X
	Maîtrise des techniques liées à son domaine d'activité			X
	Engagement personnel		X	
	Autonomie		X	
	Capacité à analyser et à synthétiser des informations		X	
	Intégrité éthique et déontologie		X	
	Gestion du stress, Maîtrise de soi		X	
	Techniques de communication		X	
	Sens des responsabilités		X	
	Respect des procédures dans son domaine d'activité			X
	Respect du matériel mis à disposition		X	
	Sens critique		X	
	Sens de l'observation		X	
	Sens des priorités		X	
	Aptitude à travailler en équipe; esprit d'équipe		X	
	Rigueur méthodologique et organisationnelle			X
	Connaître la réglementation hospitalière concernant le séjour du patient		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Deux années de pratique professionnelle dans un établissement public hospitalier pour la spécialité concernée
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : AS 400, HYGIENE, PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR, PROMOTION ALLAITEMENT MATERNEL, DOSSIER DE SOINS
----	---

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ANS
----	---

Le chef de service

Date :

Signature :

L'agent

Date :

Signature :